

Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Savoie Grand Revard
Jeudi 11 janvier 2018

Présents : Claude Gaillard, Nicolas Guerraz, Frédérique Merdovic, Christian Paccard, Gérard Dumaz, Slobodan Merdovic, Josiane Lasnier, Cathy Devos, Franck Lacoste, Yves Radici.

Pierre Hémar a donné pouvoir à Gérard Dumaz

Richard Berger a donné pouvoir à Richard Petit

Egalement présent : Dominique Liégeois (Directeur de l'OT)

Gérard Dumaz a été nommé secrétaire de séance

C. Paccard rappelle que les comptes validés à la dernière réunion n'incorporaient pas la perte de 2235,67 euros. Cette perte a été incorporée aux comptes par le cabinet comptable, le commissaire aux comptes a donc validé le bilan 2016/2017.
Le C.A à l'unanimité valide les comptes certifié par le commissaire.

Dominique Liégeois poursuit ses investigations pour trouver l'origine du trou. Il émet deux hypothèses : un ou des vols d'espèces déposées dans les enveloppes avant la mise au coffre,

: une ou des erreurs de transcription (ex : prestation payée en liquide oubliée)

Les membres du C.A rappellent les décisions prises lors de la dernière réunion :

-plus aucun règlement en espèces ne sera réalisé sans l'accord du Trésorier ou du Président,

-plus aucun règlement ne sera fait en espèce sans facture,

-le fond de caisse est limité à 100 euros,

-dès que le montant de la caisse sera excédentaire de 200 euros, il devra être versé sur le compte bancaire de l'O.T,

-le contrôle journalier de la caisse devra être effectué par deux personnes

-plus aucune avance en espèces ne sera faite au personnel de l'O.T, les remboursements se feront sur présentation d'une feuille de frais. Si le montant des frais présumés est important, une avance par chèque sera faite sur décision du Directeur et du Trésorier

Ces mesures devront faire l'objet d'une note de service pour l'information du personnel.

Le Président rappelle au Directeur de l'O.T que la gestion financière de l'Office doit être faite et suivie avec la plus grande rigueur.

Le Président propose un tour de table :

N. Guerraz propose l'achat d'une caisse enregistreuse pour le bureau du Revard afin que les recettes puissent être suivies plus rigoureusement.

S. Merdovic s'informe sur le fonctionnement du distributeur de billets,

souhaite que le personnel de l'O.T soit parfaitement informé par le Directeur des décisions prises par le C.A en ce qui concerne la gestion des caisses.

G.Dumaz s'étonne de l'absence répétée de certains membres du C.A et souhaite l'application du règlement,

s'inquiète de l'extrême négligence dans l'entretien des cours de tennis (filets limitant les cours non retirés sous la neige, arbre en train de pousser sur le cours 2) suite au conflit de compétence entre la municipalité de Les Déserts et le Syndicat Mixte.

F.Lacoste demande au Trésorier quelques informations sur des lignes du bilan financier.

R. Petit s'informe sur la disponibilité des affiches annonçant la Grande Odyssée, il s'étonne de ne pouvoir encore en disposer.

La séance est levée à 19h

Le Secrétaire



Le Président

